

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 2 juillet 2018**

Le 2 juillet deux mille dix-huit à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Présents : Mrs, ADER Mathias, CORDIER Sylvain, HOUSIER Cédric, MERAY Daniel, SOLER Laurent, TREGUIER Gaëtan, et Mmes BEAURAIN Nathalie, LAMME Sophie.

Absents excuses : M BOUCHER Stéphane qui a donné pouvoir à Mme LAMME Sophie et Mme LEREBOURG Emilie qui a donné pouvoir à M ADER Mathias.
Mmes LABARRE Katia, RENARD Bénédicte, Mrs DECHAMPS Michel, DURAND Yves-Michel, TURPIN Nicolas

M. Sylvain Cordier a été élu secrétaire.

Ordre du jour :

- Validation des comptes - rendus des conseils des 28 mai et 4 juin dernier.
- Besoin d'un nouveau vidéoprojecteur => si approuvé délibération prise à ce sujet
- Délibération pour verser 800 € vers « Villages en Fête » depuis « fêtes et cérémonies »
- Recrutement CDD pour aider Xavier => si approuvé délibération prise à ce sujet
- Recensement population Bois-d'Ennebourg => à délibérer si besoin sur l'effectif choisi
- Questions diverses

Validation des comptes-rendus des conseils du 26 mai et 4 juin dernier.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2018 est validé à l'unanimité des membres présents.
Le compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2018 est validé à l'unanimité des membres présents.

Besoin d'un nouveau vidéoprojecteur.

Le vidéoprojecteur de la Mairie, ne fonctionnant plus, Monsieur le Maire a présenté deux devis pour le rachat d'un nouveau.

Le premier a été établi par la société Bersoult pour un montant TTC de 683 €

Le deuxième devis a été établi par la société LDLC pour un montant de 615.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de passer commande chez LDLC

Délibération pour verser 800 € vers « Villages en Fête » depuis « fêtes et cérémonies »

Pour la fête du 14 juillet, qui a lieu le 13 juillet au soir à Bois d'Ennebourg, organisée par l'association Villages en fête, Monsieur le Maire propose de verser à cette dernière 800 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Décide à l'unanimité de leur accorder cette somme.

Recrutement CDD pour aider Xavier => si approuvé délibération prise à ce sujet.

Monsieur le Maire explique que Xavier Renard, agent municipal sur la commune a de plus en plus de travail, surtout en période estivale.

Monsieur Le Maire propose donc, pour aider Xavier d'engager une personne expérimentée, qui serait disponible du 15 août (retour de congés de Xavier) au 30 septembre 2018 et de lui proposer un autre CDD au printemps prochain.

Le Conseil Municipal a pensé proposer ce poste à un habitant de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De recruter un agent technique territorial en CDD.

Recensement population Bois-d'Ennebourg => délibération à prendre :

M le Maire a rappelé que la mairie doit réaliser en 2019, le recensement de la population.

Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Monsieur le Maire doit désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement et d'un agent recenseur.

- Pour le coordonnateur communal, Monsieur le Maire propose que ce soit la secrétaire de Mairie, Madame Solenn TERNISIEN.
- Pour l'agent recenseur, Monsieur Le Maire propose de lancer un appel à candidature courant septembre, dans un premier temps auprès des habitants de la commune et dans un second temps auprès d'autres communes si besoin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les deux précédentes décisions à l'unanimité.

Questions diverses :

Centre Artistique des 3 Vallées à Ry :

Monsieur le Maire informe avoir reçu un courrier du Centre Artistique des 3 Vallées, qui va participer Aux « rencontres chorégraphiques » nationales à Montluçon, dans l'Allier, en juillet prochain.

Pour ce faire le centre artistique demande une subvention de 60 € par danseur et par commune.

- Une danseuse de Bois d'Ennebourg faisant partie de ce voyage Monsieur le Maire propose de la subventionner

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de donner une subvention de 60 € au Centre Artistique des 3 Vallées.

Entretien des Haies :

Monsieur Le Maire évoque les plaintes des habitants de la Commune à propos des haies non entretenues.

Le Conseil Municipal propose, dans un premier temps, d'adresser un courrier leur rappelant leurs obligations.

Protection informatique :

Monsieur le Maire rappelle qu'il va falloir trouver une société qui se charge de la protection des données informatiques.

Problème d'événements :

Les membres du conseil municipal ont évoqué le problème récurrent des mauvaises odeurs dans le village provoqué par l'absence d'événements dans certaines maisons.

Plusieurs habitants de Bois d'Ennebourg ne sont pas en conformité.

Le Conseil Municipal va donc demander une nouvelle fois, au SIAEPA du Crevon et à la société STGS d'intervenir auprès des personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 55.

Mathias **ADER**

Nathalie **BEAURAIN**

Stéphane **BOUCHER**
(pouvoir à S LAMME)

Sylvain **CORDIER**

Cédric **HOUSSIER**

Emilie **LEREBOURG**
(pouvoir à M ADER)

Sophie **LAMME**

Daniel **MERAY**

Laurent **SOLER**

Gaëtan **TREGUIER**